

INFOS



Veulliac



n°65 - Juin 2023

BULLETIN MUNICIPAL

Services municipaux

MAIRIE DE NEULLIAC

☎ : 02.97.39.60.14

Lundi, mercredi et vendredi :
8h30-12h00 / 13h00-17h00

Mardi et jeudi : 8h30-12h00 (fermée l'après-midi)
Fermée le vendredi après-midi (juillet - août)

Anne-Marie GHIRARDINI :

dgs@neulliac.bzh

Madeleine LE BIGAUT :

mairie@neulliac.bzh



La mairie a aussi une page Facebook !

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE (située dans la mairie)

Responsable : Magalie DELAPIERRE
bibliotheque@neulliac.bzh

Ouverture le mardi matin de 8h30 à 12h00

Le mercredi après-midi de 13h30 à 17h00 :
permanence assurée par Magalie DELAPIERRE



RESTAURANT SCOLAIRE

Responsable : Sébastien JEGOUREL

Menus sur le site de la commune : **neulliac.fr**

Cuisine faite à base de produits de saison.

L'alimentation biologique représente 60 % des produits et une majorité des matières premières ou produits élaborés sont achetés auprès de producteurs locaux. Un repas végétarien est servi chaque semaine conformément aux dispositions de la loi EGalim. **sebastien.jegourel@neulliac.bzh**



SALLE ÉMERAUDE

Photos, tarifs et planning d'occupation des lieux sur
le site de la commune : **neulliac.fr**

Pour tout renseignement sur la location ou
les tarifs, joindre la responsable :

Guénolla LECADRE

06.43.76.04.67 - salle.emeraude@neulliac.bzh





L'édito du maire

Chères Neulliacaises, Chers Neulliacois,

Nous sommes déjà à mi-mandat, il me semble nécessaire de faire un point sur les projets prévus par l'équipe municipale pour les 3 prochaines années.

- Retenus dans notre programme, les **travaux d'aménagement de la rue de BELLEVUE** sont programmés en 2024. Lors du dernier conseil municipal, les élus ont choisi le cabinet Nicolas pour nous accompagner et proposer une requalification de cette rue longue de près de 900 mètres. À l'instar des autres projets de voirie (bourg ou KERENTREE), une réunion de présentation et de concertation avec les riverains sera organisée à l'automne.

- Suite à la vente de la quasi-totalité des lots au jardin du bocage, j'ai engagé avec l'accord du conseil municipal l'achat de 26 000 m² rue Saint-Michel pour un **nouveau projet de lotissement à l'horizon 2024** soit environ 40 lots commercialisables. Cette consommation foncière devra être optimisée avec des terrains réservés pour les primo-accédants, une offre de logements locatifs voire peut-être des collectifs avec certains accessibles aux personnes à mobilité réduite. La réduction de la consommation foncière est une nécessité, on ne peut qu'y souscrire à condition que les communes rurales ne soient pas les seules à faire des efforts.

- Autre projet important de la mandature, il concerne l'**extension de la mairie**. Une première rencontre est prévue avec le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement avant l'été. Ce futur agrandissement rendra ce bâtiment accessible à l'ensemble de la population notamment la salle des mariages et de conseil municipal. Il pourrait donc se composer de plusieurs salles, un accueil de loisirs sans hébergement ainsi qu'un espace médiathèque plus important que l'actuel. Plusieurs visites de réalisations de la commission enfance, jeunesse sont programmées pour avancer sur ce dossier envisagé en 2025.

Voilà en quelques lignes notre feuille de route qui sera peut-être complétée par des opportunités ou en fonction de la conjoncture.

Pour conclure, je vous invite à profiter de la période d'été avec différentes manifestations dans la commune organisées par les bénévoles que je remercie sincèrement. Comme l'année dernière, un concert offert par la municipalité aura lieu cette fois-ci sur le site de la chapelle de SAINT-ELOI le vendredi 4 août à 18h30. On vous attend très nombreux !

Bel été à tous,



Jean-Pierre le PONNER
Maire de Neulliac
Vice-président de Pontivy Communauté



SOMMAIRE

Vie municipale
Pages 4 à 21

Vie associative
Pages 25 à 31

Vie scolaire
Pages 22 à 25

Vie pratique
Pages 32 à 39

Vie municipale

ANIMATION DE NOËL



Pour une première, l'animation de Noël organisée par la municipalité a connu un beau succès. Petits et grands ont bravé le froid pour se retrouver autour d'un vin chaud, d'un jus de fruits et de succulentes brioches préparées par le boulanger. Les enfants ont pu rencontrer le Père Noël qui leur a offert des bonbons. La soirée était animée par le quatuor du Christmas Orchestra. Beaucoup ont déjà pensé à une reconduction de l'animation pour décembre 2023 sans oublier la boîte aux lettres pour écrire au Père Noël.



COLIS CCAS

Les colis du CCAS pour nos aînés de 75 ans et plus ont été distribués du samedi 17 au mardi 20 décembre 2022. Chaque personne a reçu un colis comprenant une bouteille de cidre, une boîte de conserve de fruits, un paquet de café, un sachet de pâte de fruits de l'abbaye de Timadeuc, quelques papillotes de chocolat, une terrine au piment d'Espelette du GAEC des Roses, 3 petits pots de confiture, un paquet de petites galettes bretonnes, une brioche de la boulangerie Maison Daniel, un stylo de la commune de Neulliac. Au total, ce sont 154 colis qui ont été préparés par les membres du CCAS sous l'impulsion de Corinne Martin, adjointe aux affaires sociales et à la vie associative, puis distribués dans la commune par l'ensemble des conseillers municipaux. Les bénéficiaires étaient ravis de recevoir ces colis et d'avoir la visite d'un conseiller municipal, référent de secteur.



VISITE DE LA SOUS-PRÉFÈTE



Dans le cadre de ses déplacements de terrain pour aller à la rencontre des élus, des forces vives et des habitants des communes de son arrondissement, Claire Liétard, sous-préfète de Pontivy, était le 11 janvier 2023 en visite dans notre commune. La sous-préfète était guidée dans sa visite par le Maire de Neulliac, Jean-Pierre Le Ponner, les quatre adjoints de la commune, Véronique Blandel, Christian Motreff, Corinne Martin et Loïc Planchon ainsi que Anne-Marie Ghirardini, Directrice Générale des Services.

CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE



Près de 160 personnes étaient présentes à la cérémonie des vœux du Maire avec des élus des communes voisines et le député Jean Michel Jacques. Jean-Pierre Le Ponner, Maire de la commune, a établi le bilan de l'année écoulée et a présenté les principales actions qui seront entreprises lors de cette année 2023 avec en première ligne les aménagements de l'entrée sud du bourg et de la rue Paul Ihuel.

La cérémonie a été marquée par la mise en valeur de l'action d'Emmanuelle Jehanno, enseignante de l'école privée Saint-Joseph, à l'initiative du projet qui a été primé au niveau national dans le cadre du concours des petits artistes de la mémoire.

Anne-Marie Le Tulzo a été remerciée pour ses 33 années de service pour la commune de Neulliac en tant qu'adjointe administrative. Elle est remplacée depuis un an par la dynamique et souriante Madeleine Le Bigaut que les Neulliacois et Neulliaciennes ont vite adopté.

Jean-Claude Le Mentec a été mis à l'honneur car il a fait valoir ses droits à la retraite en ce début d'année 2023. Véritable "couteau suisse" de la commune, il a lui aussi rendu service à la population durant plus de trois décennies. Il sera remplacé par Jérôme Seurin, déjà en poste sur la commune depuis juin 2018. Pour compléter l'équipe, Vianney Le Gourrierec, agent sur la commune de Saint Thuriau, a été recruté.





DISPOSITIF ARGENT DE POCHE

Quatre jeunes Neulliacois, Maxime, Luca, Noan et Malone, ont participé à l'opération « argent de poche » du lundi 13 au jeudi 16 février 2023. Ils ont été encadrés par trois agents de la commune : Evelyne Huby, Guénolla Lecadre et Pascal Fraboulet. Chaque demi-journée de 3 heures est rémunérée à hauteur de 15 €. Les jeunes hommes étaient motivés et n'ont pas hésité à apporter un bon coup de pouce à la municipalité lors de ces vacances d'hiver. Merci à eux !



OPÉRATION ZÉRO DÉCHET



Dans le cadre de la semaine 0 déchet proposée par Pontivy Communauté, le conseil municipal et le référent environnement de Neulliac, Bernard Kerfanto, ont organisé une action de ramassage des déchets au bord des routes de la commune le samedi 11 mars de 9h00 à 11h30.

Dix-huit participants ont œuvré et sont parvenus à récolter près de 180 kg de déchets (contre 140 kg l'an passé). L'axe qui contient le plus de déchets est indiscutablement la RD767. Les courageux volontaires ont sillonné des dizaines de km de routes où ils ont trouvé 140 kg de tout-venant et encombrants, 30 kg de verre, 5 kg de bouteilles plastiques et emballages, 5 kg de cannettes aluminium.

En fin de matinée, la fierté de rendre la commune plus propre était un sentiment pleinement partagé par les participants mais il est dommage que certaines personnes prennent encore la nature pour une poubelle alors qu'il y a tout ce qu'il faut sur le territoire de Pontivy Communauté pour jeter ses déchets.

DÉPLOIEMENT FIBRE OPTIQUE

Depuis la fin du mois d'avril 2023, les villages de Kergoff, Quilleten, Bel Air, Saint Eloi et le parc d'activités Bel-Air-Saint-Eloi bénéficient de la fibre optique. Veuillez vous rapprocher de votre opérateur téléphonique pour souscrire à un nouvel abonnement si vous êtes intéressés. Selon Mégalis Bretagne, la commercialisation de la fibre optique des villages de Penfaven, Kervégant, Kerveno et Trendeur devrait avoir lieu au cours de l'automne.

VISITE DE LA BASE INTERMARCHÉ



Samedi 15 avril, les membres du conseil municipal de Neulliac ont effectué la visite de l'immense plateforme logistique Intermarché située sur la commune. Le guide de la matinée était Michel Corbihan, responsable de la maintenance de ce site colossal. Pouvant accueillir jusque 500 employés, la base approvisionne plus de 150 magasins Intermarché et Netto sur les départements du Finistère, des Côtes d'Armor et du Morbihan principalement. Au cœur de bâtiments immenses et modernes, la base comporte quatre zones distinctes : les produits secs, les produits surgelés, les fruits et légumes et les produits frais. Le site ITM logistique alimentaire de Neulliac a impressionné les élus de la commune par son étendue et son modernisme bien sûr mais aussi par l'ensemble des installations qui assurent le bon fonctionnement et la sécurité de la base.

ANIMATIONS JEUNESSE

Les animations jeunesse proposées en collaboration avec Familles Rurales rencontrent un beau succès chaque mercredi lors des périodes scolaires. Au cours des vacances, ce ne sont plus deux mais trois journées d'animations qui sont proposées désormais ce qui ravit les enfants et leurs parents. Au cours des vacances de printemps, Familles Rurales a organisé des Olympiades regroupant plusieurs accueils de loisirs de la région le jeudi 27 avril 2023. Merci à Jérémy Belz et Coralie Siboude, animateurs, qui s'occupent à merveille de nos jeunes.





COMMÉMORATION DU 8 MAI

La commémoration de la Victoire du 8 mai 1945 s'est tenue au monument aux morts à 11h30 en présence des habitants, des membres de l'UNC et des élus. Les participants se sont ensuite dirigés dans la salle Émeraude pour partager un moment convivial offert par la municipalité autour d'un verre.



SERVICES TECHNIQUES

Les services techniques sont maintenant sous la responsabilité de Jérôme Seurin qui est accompagné de Pascal Fraboulet et Vianney Le Gourrierec qui était auparavant agent sur la commune de Saint Thuriau. Le conseil municipal a décidé de renforcer et de changer l'équipement des agents en investissant dans un camion-benne neuf, un plateau, une nouvelle tondeuse autoportée et du nouveau matériel de coupe. Ils œuvrent au quotidien pour entretenir et embellir notre commune. Dernièrement, ils ont aménagé l'espace qui accueille les nouveaux WC publics dans le bourg et ils ont installé trois nouvelles tables près de la chapelle du Moustoir.



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



Il s'en passe des choses à la bibliothèque !

La boîte aux lettres du père Noël fut bien remplie pour une première mise en place, merci aux petits peintres pour la décoration de celle-ci. L'année démarre avec l'acquisition de nouveaux ouvrages adultes avec la maison d'édition bretonne NOIR ÉDITION pour des romans policiers à couper le souffle ! Mais aussi des acquisitions pour renouveler les albums jeunesse. En tout 37 nouveautés enrichissent notre bibliothèque pour ces 6 premiers mois de l'année. Sans compter les magnifiques dons que les Neulliacois offrent à la bibliothèque. Je les remercie chaleureusement. Un grand merci aussi à Mme PETIT Monique, bénévole, qui équipe les livres afin que vous les découvriez le plus vite possible.

Nouveauté aussi, l'accueil du centre de loisirs un mercredi par mois où nos jeunes lecteurs peuvent découvrir tout ce qu'il est possible de faire dans ce lieu gratuit et accessible à tous. Lecture à voix haute, séances de Kamishibai, jeux de société et pour le mois de juin "Atelier philo autour du sexisme". Cela grâce à la Médiathèque Départementale du Morbihan qui prête gracieusement le matériel nécessaire à des animations de qualité. Les enfants repartent avec des livres qu'ils peuvent consulter au centre et à la garderie municipale.

L'arrivée du printemps permet de rouvrir la Grainothèque de la bibliothèque où vous pouvez venir échanger vos graines personnelles avec celles disponibles. Le 5 avril, une quinzaine de personnes sont venus faire leurs semis dans une ambiance conviviale.

Afin de rendre la lecture accessible à tous et de mieux servir les lecteurs, des formations régulières sont nécessaires ce qui permet d'adapter notre offre avec des livres "Facile à lire" ou "DYS" qui ont une signalétique spécifique. Toujours dans la même idée d'accessibilité, la bibliothèque de Neulliac innove en s'associant à la manifestation nationale "Partir en livre" organisée par le Centre National du Livre. Partir en livre sort les livres des étagères pour aller à la rencontre du public, dans vos commerces, afin de transmettre le plaisir de lire. À cette occasion, le 5 juillet une "Chasse aux livres" sera organisée. Venez en famille passer un après-midi ludique.

En juin, la bibliothèque a participé à la fête de l'été le vendredi 23. La musique étant à l'honneur, des ateliers constructions et manipulations d'instruments ont été proposés.

Nous vous souhaitons un bel été à tous. Suivez notre actualité sur la page Facebook de la bibliothèque.

Magalie Delapierre, responsable de la bibliothèque





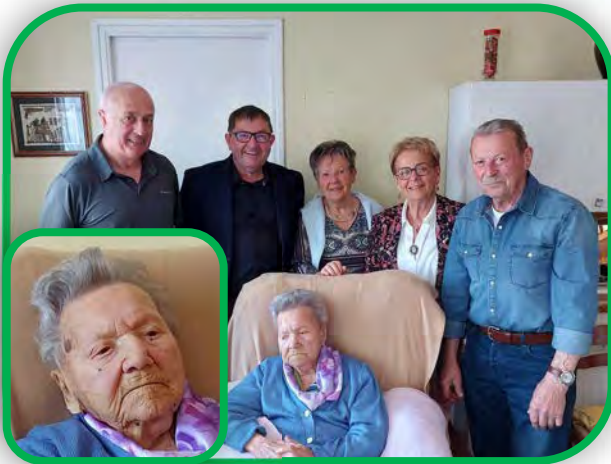
RESTAURANT MUNICIPAL

Considérant que les conditions sanitaires liées à la Covid-19 se sont apaisées, le chef cuisinier Sébastien Jegourel a relancé l'accueil des seniors au sein du restaurant municipal chaque mardi midi. Le tarif du repas est de 7,50 €.

N'hésitez pas à vous inscrire en contactant la mairie au 02 97 39 60 14 ou en contactant directement Sébastien au 02 97 39 64 77.



BON ANNIVERSAIRE ANGÈLE !



Notre doyenne, Angèle Le Mouël, a fêté ses 104 printemps le 28 mai 2023 en compagnie de sa famille, des voisins, des amis et de deux élus, Jean-Pierre Le Ponner (maire) et Christian Motreff (adjoint). Elle a deux enfants, Jean et Armandine, 8 petits-enfants et 9 arrière-petits-enfants. Elle vit toujours rue de Bellevue et tout le monde est bien entendu aux petits soins avec Angèle.

NOTRE DAME DE CARMÈS

La commune de Neulliac a renouvelé son adhésion à l'Art des les Chapelles. Ce seront les mêmes guides que l'an passé, **Laura Tomaszewski et Léopold Siboude**, pour qui nous avons eu d'excellents retours des Amis de la Chapelle Notre Dame de Carmès et des visiteurs. Les deux jeunes guides auront à cœur de vous faire découvrir ou redécouvrir Notre Dame de Carmès, véritable joyau de notre commune.

L'étage au dessus de la sacristie est accessible uniquement en présence du guide. Si vous visitez la chapelle en dehors des horaires de présence du guide, vous pourrez scanner un QR Code à l'entrée du site et vous aurez ainsi accès à une visite virtuelle comportant les principales informations à retenir sur les éléments présents dans ce monument historique.

HORAIRES DES VISITES GUIDÉES

7 JUILLET - 31 AOÛT : tous les jours sauf les mardis de 14h00 à 19h00

1^{er} SEPTEMBRE - 17 SEPTEMBRE : samedi et dimanche de 14h00 à 19h00

ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE

Nouveauté 2023 : une nouvelle version du dépliant sur les lambris peints du XV^{ème} siècle retraçant un passage de la vie de Sainte Catherine d'Alexandrie a été réalisée par la municipalité avec l'aide précieuse de Monsieur **Emile Le Cunff** que nous remercions vivement.

CONCERT ESTIVAL À SAINT-ÉLOI

Après la venue du groupe Osvaldo Carné près de la chapelle du Roz lors de l'été 2022, le conseil municipal a choisi de proposer à nouveau un concert estival gratuit ouvert à toutes et à tous. Pour ce nouvel été, le site proche de la chapelle de Saint-Éloi a été retenu le vendredi 4 août 2023 à 18h30 pour accueillir le duo Araëlle, deux sœurs, Sarah et Emmanuelle.

Inspirées depuis l'enfance par les sons des Terres Celtes, ces chanteuses-musiciennes content et incarnent au travers de leurs chants histoires d'amour bienheureuses ou miséreuses, rêveries et regrets, enracinement à la terre et splendeur de la nature. Compositions originales ou titres traditionnels celtiques, ces airs lointains portés par leurs voix et leurs instruments - harpe celtique, guitare, tin et low whistles, bodhrán - vous transportent hors du temps; "un écho enchanteur dans un style celtique unique".



ANIMATION ENVIRONNEMENT

Samedi 12 août à Neulliac de 17h à 18h : spectacle conté « Sève et Dune : la nuit au potager ». Un conte naturaliste et musical original, adapté dès le plus jeune âge où les deux jeunes héroïnes découvrent les mille et un secrets du potager printanier. Lorsque le soleil se couche, insectes, amphibiens, micromammifères s'animent. Une faune fragile et méconnue sur le pas de notre porte. Animation gratuite pour toute la famille mais surtout pour les moins de 4 ans, limitée à 100 personnes.

Sur inscription en suivant le lien Google Drive : <https://urlz.fr/fvjn> ou en appelant l'Office de tourisme au **02.97.25.04.10**. Intervenante : Céline Le Briand. Rendez-vous à la mairie.

OPÉRATION ARGENT DE POCHE

La municipalité a décidé de reconduire l'opération « argent de poche » du 10 au 13 juillet 2023 inclus. L'opération « Argent de poche » s'adresse aux jeunes de 15 à 17 ans domiciliés à Neulliac et qui n'ont pas encore 18 ans à la date de l'opération. Elle leur permet de s'impliquer dans la vie de la commune en effectuant des petits chantiers de proximité participant à l'amélioration de notre cadre de vie et/ou des actions citoyennes. En contrepartie de leur investissement, les participants percevront une indemnité de 15€ par demi-journée. Ils seront encadrés par des agents communaux.

ANIMATIONS JEUNESSE ÉTÉ

Animations proposées conjointement avec Familles Rurales en juillet de 8h30 à 18h00. 3 € la journée pour les Neulliacois, 4 € la journée pour les communes extérieures, 8 € pour les sorties. Le déjeuner n'est pas fourni. Pour le midi, merci de prévoir un pique-nique. Inscription obligatoire en mairie.

Lundi 10 : L'aventure commence ! & Le tournoi des aventuriers

Mercredi 12 : Création d'un collier d'immunité & Grande bataille navale

Jeudi 13 : Sortie au parc animalier Les Terres de Nataé

Lundi 17 : Eveille tes sens & Tir à l'arc

Mercredi 19 : Création du kit d'explorateur & Chasse au trésor

Vendredi 21 : Journée Koh- Lanta

Lundi 24 : sortie à Kingoland

Mercredi 26 : Choisis ton activité ! & Jeux d'eau

Vendredi 28 : Cuisine & Jeux extérieurs et grande boom de l'été






MORBIHAN

POUR TOUT SAVOIR SUR VOS DROITS, LES AIDES ET LES DISPOSITIFS DU DÉPARTEMENT

MORBIHAN.FR

| | |
|-------------------------------|-----------------------------------|
| LE HANDICAP | LA CULTURE |
| LA PERTE D'AUTONOMIE | LE SPORT |
| L'ENFANCE ET LA FAMILLE | L'ACCOMPAGNEMENT DES ASSOCIATIONS |
| L'INSERTION (RSA) ET L'EMPLOI | L'INVESTISSEMENT DES COMMUNES |
| L'ÉDUCATION | L'ENVIRONNEMENT |
| LES BOURSES JEUNES | LES ROUTES |

POUR CONTACTER VOS ÉLUS du canton de Gourin

Dominique GUÉGAN : dominique.guegan@morbihan.fr
 Dominique LE NINIVEN : dominique.leniniven@morbihan.fr
 Collaboratrice : isabelle.chiocci@morbihan.fr
02 97 54 83 92

departementdumorbihan

CIAS - OUTIL DE L'ACTION SOCIALE

Par délibération en date du 21 juin 2022, le Conseil communautaire de Pontivy Communauté a décidé la création d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) au 1er janvier 2023.

Quelles missions se donne le CIAS ?

Cet établissement autonome, avec son propre budget, se voit confier, à compter de cette même date, l'exercice de la compétence « action sociale d'intérêt communautaire ». Cela signifie que le CIAS est chargé de la mise en œuvre des politiques suivantes :



Petite enfance

Gestion des équipements d'accueil du jeune enfant de Pontivy Communauté, à savoir : le multi-accueil de Pontivy, les micro-crèches de Cléguérec et de Régigny, soit 65 places d'accueil. Gestion du Relais petite enfance et ses antennes de Pontivy, Cléguérec et Régigny.

Santé

Mise en œuvre du Contrat local de santé et des actions en faveur de la démographie médicale sur le territoire.

Insertion

Gestion d'un chantier d'insertion « nature et patrimoine » œuvrant pour la création et l'entretien des sentiers de randonnée communautaires.

Quelle organisation pour le CIAS ?

Le CIAS de Pontivy Communauté est administré par Conseil d'administration composé de 25 membres : le Président de Pontivy Communauté est le Président de droit et il comporte 12 représentants du Conseil communautaire et 12 personnes œuvrant localement dans le champ de l'action sociale. À ce jour, il compte une cinquantaine d'agents.

Quelle évolution ?

D'ores et déjà, il est prévu, sous réserve de validation des conseils municipaux, de lui confier, à partir du 1er avril 2023, la gestion d'un service d'aide et d'accompagnement à domicile couvrant le territoire communautaire, cela pour faire face aux enjeux du vieillissement de la population et du maintien à domicile.

Pourquoi un CIAS à l'échelle de Pontivy Communauté ?

Le CIAS sera l'outil de Pontivy Communauté pour la mise en œuvre de sa politique d'action sociale et l'interlocuteur privilégié pour les partenaires intervenant dans ce domaine.

Plus d'infos : www.pontivy-communaute.bzh, Tél : 02 97 25 01 70

SAAD DE PONTIVY COMMUNAUTÉ

Par délibération du 6 décembre 2022, le Conseil communautaire de Pontivy Communauté a décidé de transférer, à partir du 1er avril 2023, la compétence de gestionnaire de **Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)** au CIAS de l'intercommunalité.

À partir du 1^{er} avril 2023, pour bénéficier des prestations du SAAD public compétent sur l'intercommunalité, il faudra s'adresser au SAAD du CIAS de Pontivy Communauté :

Numéro de téléphone unique : 02 97 07 19 89

Mail : accueil.saad@pontivy-communaute.bzh

Site internet : www.pontivy-communaute.bzh

Quelles seront les missions du SAAD ?

Le SAAD proposera différentes prestations visant à favoriser le maintien à domicile des personnes âgées ou en situation de handicap qui rencontrent des difficultés pour réaliser des actes de la vie quotidienne :

- Préparation des repas
- Aide à la toilette simple, au change, à l'habillage et au déshabillage
- L'entretien des pièces de vie
- L'accomplissement de démarches administratives
- La mobilité à l'intérieur du domicile et à l'extérieur (courses, accompagnement à des rendez-vous...)
- Le maintien du lien social pour lutter contre l'isolement et la solitude

Les agents pourront intervenir à domicile de 7h30 à 20h00, y compris les week-ends et jours fériés pour les personnes les moins autonomes.

Quel territoire recouvrera le SAAD ?

À compter du 1^{er} avril 2023, le SAAD intercommunal proposera ses prestations sur l'ensemble du territoire du CIAS de Pontivy Communauté, à l'exception de la commune de Saint-Connec.

Quels seront les horaires d'accueil du service administratif ?

L'accueil téléphonique sera assuré du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 au numéro de téléphone unique : 02 97 07 19 89.

L'accueil physique s'effectuera dans les différentes antennes du SAAD du CIAS de Pontivy Communauté du lundi au vendredi :

- sans rendez-vous le matin de 09h00 à 12h00
- avec rendez-vous l'après-midi de 14h00 à 17h00.

Quelles seront les antennes administratives du SAAD ?

Afin de maintenir la proximité entre les habitants et le service, le SAAD disposera de 3 sites physiques :

L'antenne de Pontivy, située au siège du CIAS, 1 Place Ernest Jan, 56300 PONTIVY

L'antenne de Rohan, située pour le moment 11 Place de la mairie, 56580 ROHAN

L'antenne de Cléguérec, située au Centre de santé, 3 Impasse Jacqueline et Pierre Le Clainche, 56480 CLEGUEREC

Vers quelles structures les mairies doivent-elles orienter les usagers à compter du 1^{er} avril 2023 ?

- Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) : le CIAS de Pontivy Communauté via le numéro de téléphone unique et via les antennes physiques ;
- Service de portage de repas : les services actuels en conservent la compétence

Le CCAS de Cléguérec pour les habitants des communes de Cléguérec, Neulliac, Kergrist, Saint-Aignan, Sainte-Brigitte, Silfiac, Séglien, Malguénac et Guern.





CONSEILS MUNICIPAUX

COMPTE-RENDUS DES CONSEILS DE JUILLET 2022 À NOVEMBRE 2022 (liste exhaustive en mairie ou sur le site internet de la commune www.neulliac.fr)

- Séance du 19 décembre 2022 - absent excusé : Anthony CADET
- Séance du 23 janvier 2023 - aucune absence
- Séance du 27 février 2023 - absent excusé : Anthony CADET
- Séance du 3 avril 2023 - absente excusée : Corinne RICHARD donne pouvoir à Corinne MARTIN
- Séance du 22 mai 2023 - absent excusé : Anthony CADET

Budgets communaux 2022

Compte administratif de la commune :

En fonctionnement, des recettes pour 2 227 761,51 € et des dépenses à hauteur de 1 412 470,43 € soit un excédent de fonctionnement à hauteur de 815.291,08 €. Concernant les dépenses, les charges de personnel représentent 29% comme les charges de gestion courante suivies du reversement de fiscalité à hauteur de 27%. À noter que pour les charges d'électricité, elles ont été limitées grâce à notre adhésion au groupement d'achat de Morbihan énergies pour la période 2021/2023. Pour les recettes, 39% sont issues des impôts locaux suivies de 25% des dotations et subventions. En investissement, des recettes de 1 255 958,35 € et des dépenses de 1 088 100,46 € donc également un excédent de 167 857,89 €.

Sous la présidence de Madame Véronique BLANDEL, adjointe au maire, le conseil municipal examine les comptes administratifs 2022 de la commune qui s'établissent ainsi :

| CA 2022 COMMUNE | FONCTIONNEMENT | | INVESTISSEMENT | | ENSEMBLE | |
|--|---------------------------|----------------------------|---------------------------|----------------------------|---------------------------|----------------------------|
| | DÉPENSES OU DÉFICIT | RECETTES OU EXCÉDENT | DÉPENSES OU DÉFICIT | RECETTES OU EXCÉDENT | DÉPENSES OU DÉFICIT | RECETTES OU EXCÉDENT |
| Résultats CA 2021 | | 1 274 148,54 € | | | | |
| Dont résultat affecté en recettes d'investissement | | 712 842,59 € | | | | |
| Résultats reportés | | 561 305,95 € | 712 842,59 € | | 712 842,59 € | 561 305,95 € |
| Opérations de l'exercice | 1 412 470,43 € | 1 666 455,56 € | 375 257,57 € | 1 255 958,35 € | 1 787 728,30 € | 2 922 413,91 € |
| TOTAUX | 1 412 470,43 € | 2 227 761,51 € | 1 088 100,46 € | 1 255 958,35 € | 2 500 570,89 € | 3 483 719,86 € |
| Résultats de clôture | | 815 291,08 € | | 167 857,89 € | | 983 148,97 € |
| Résultats BA Chên et PMB | 0,15 € | | | | | |
| TOTAUX CUMULÉS | 0,15 € | 815 291,08 € | | 167 857,89 € | | |
| RÉSULTATS DÉFINITIFS | | 815 290,93 € | | 167 857,89 € | | 983 148,82 € |
| Excédent de fonctionnement | | | | | | 983 148,82 € |
| <i>Restes à réaliser inscrits au BP 2023</i> | | | 20 000,00 € | | | |
| Excédent de fonctionnement reporté | | | | | | 963 148,82 € |

| LOTISSEMENT LES CHÊNES | Fonctionnement | | Investissement | | Ensemble | |
|-----------------------------|---------------------|---------------------|--------------------|--------------------|---------------------|---------------------|
| | dépenses | recettes | dépenses | recettes | dépenses | recettes |
| Résultats reportés | 143 639,60 € | | | 90 472,96 € | 143 639,60 € | 90 472,96 € |
| Opérations de l'exercice | 1 118,01 € | 144 757,96 € | 90 472,96 € | 0,00 € | 91 590,97 € | 144 757,96 € |
| TOTAUX | 144 757,61 € | 144 757,96 € | 90 472,96 € | 90 472,96 € | 235 230,57 € | 235 230,92 € |
| Résultats de clôture | | 0,35 € | | 0,00 € | | |
| RÉSULTATS DÉFINITIFS | | | | | | 0,35 € |

| LOTISSEMENT LES JARDINS DU BOCAGE | Fonctionnement | | Investissement | | Ensemble | |
|--------------------------------------|----------------|--------------|----------------|--------------|---------------------|--------------|
| | dépenses | recettes | dépenses | recettes | dépenses | recettes |
| Résultats reportés | 1 321,65 € | | 82 073,41 € | | 83 395,06 € | 0,00 € |
| Opérations de l'exercice | 478 444,27 € | 372 314,23 € | 182 474,41 € | 168 433,44 € | 660 918,68 € | 540 747,67 € |
| TOTAUX | 479 765,92 € | 372 314,23 € | 264 547,82 € | 168 433,44 € | 744 313,74 € | 540 747,67 € |
| Résultats de clôture | 107 451,69 € | | 96 114,38 € | | 203 566,07 € | 0,00 € |
| RESULTATS DÉFINITIFS | | | | | 203 566,07 € | |

| LOTISSEMENT ESPACE AMÉDÉE | Fonctionnement | | Investissement | | Ensemble | |
|------------------------------|----------------|--------------|----------------|--------------|---------------------|--------------|
| | dépenses | recettes | dépenses | recettes | dépenses | recettes |
| Résultats reportés | 25 790,15 € | 0,00 € | 112 221,59 € | | 138 011,74 € | 0,00 € |
| Opérations de l'exercice | 113 043,89 € | 113 043,84 € | 113 043,84 € | 112 221,59 € | 226 087,73 € | 225 265,43 € |
| TOTAUX | 138 834,04 € | 113 043,84 € | 225 265,43 € | 112 221,59 € | 364 099,47 € | 225 265,43 € |
| Résultats de clôture | 25 790,20 € | | 113 043,84 € | | 138 834,04 € | 0,00 € |
| RESULTATS DÉFINITIFS | | | | | 138 834,04 € | |

| LOTISSEMENT PARK MEN BRAZ | Fonctionnement | | Investissement | | Ensemble | |
|------------------------------|----------------|-------------|----------------|----------|---------------|-------------|
| | dépenses | recettes | dépenses | recettes | dépenses | recettes |
| Résultats reportés | 39 791,09 € | | 0,00 € | | 39 791,09 € | 0,00 € |
| Opérations de l'exercice | 0,50 € | 39 791,09 € | 0,00 € | 0,00 € | 0,50 € | 39 791,09 € |
| TOTAUX | 39 791,59 € | 39 791,09 € | 0,00 € | 0,00 € | 39 791,59 € | 39 791,09 € |
| Résultats de clôture | 0,50 € | | 0,00 € | | 0,50 € | 0,00 € |
| RESULTATS DÉFINITIFS | | | | | 0,50 € | |

Hors de la présence de Monsieur Le Maire, Jean-Pierre LE PONNER, l'assemblée délibérante approuve, à l'unanimité des membres présents ou représentés, les comptes administratifs du budget général et des budgets annexes lotissements 2022 de la commune.

Taux d'imposition 2023

Conformément à la loi n° 80-10 du 10 janvier 1980, le Conseil Municipal fixe chaque année les taux de la fiscalité directe locale dont le produit revient à la commune.

Vu le budget primitif 2023,

Vu l'avis de la commission des finances du 23 mars 2023,

Il est proposé au conseil municipal de maintenir les taux :

| TAXES MÉNAGES | 2022 pour mémoire | 2023 |
|--|----------------------|---------|
| Taxe foncière sur les propriétés bâties | 34,24 % | 34,24 % |
| Taxe foncière sur les propriétés non bâties | 38,20 % | 38,20 % |
| Taxe d'habitation sur les résidences secondaires | | 12,80 % |

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, vu le contexte actuel d'inflation et l'augmentation de 7 % des bases décidée par la loi de finances :

- Décide de maintenir les taux de fiscalité communaux 2022 pour l'année 2023,
- Fixe le taux de Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties pour l'exercice 2023 à 34,24 %,
- Fixe le taux de Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties pour l'exercice 2023 à 38,20 %,
- Fixe le taux de taxe d'habitation des résidences secondaires 2023 à 12,80 %,
- Autorise le maire ou son représentant à signer l'imprimé n° 1259 Com notifiant ces taux d'imposition et les produits fiscaux qui en découlent.

Budgets primitifs 2023

Commune :

Monsieur le maire souligne que ce sera un budget ambitieux avec plus d'1,4 million d'euros d'investissement prévus en 2023 dont les principaux sont :

- Entrée du bourg kerentrée : 400 000 €
- Effacement des réseaux Paul Ihuel et entrée de bourg : 300 000 €



- Achat des terrains pour nouveau lotissement rue Saint-Michel: 210 000 €
 - Camion benne + remorque + tondeuse pour les services techniques : 100 000 €
- À noter également, les deux études sur la salle des fêtes et l'école publique pour déterminer les pistes d'économies d'énergie.

Ces investissements seront financés par le virement des excédents de fonctionnement et d'investissement à hauteur de 983 000 euros + différentes subventions d'investissement (état, région, département, Pontivy Communauté).

Coté fonctionnement, on prévoit une hausse des charges au niveau énergie, alimentation et prestations de services (familles rurales).

Monsieur le Maire précise que la situation financière est très saine :

- Remboursement du capital restant dû inférieur à 1 an
- Endettement (budget + lotissement) / habitant : 460 euros

Le budget principal est équilibré en section de **fonctionnement à 2 510 000,00 €** et en section d'**investissement à 1 705 000,00 €**.

Les ressources principales de la commune sont constituées à 50 % par les impôts locaux et à 41 % par les dotations de l'état et participations de Pontivy communauté. Les charges de fonctionnement courant s'élèvent à 42 % et les charges de personnel à 32 %.

Vu l'avis de la Commission des Finances en date du 23 mars 2023,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- Adopte le budget primitif 2023 de la commune (n° 21200)
- Donne pouvoir à Monsieur le maire pour prendre toutes les mesures utiles à la bonne conduite de ce dossier, notamment pour la signature des actes unilatéraux et contractuels y afférents ainsi que pour désigner le géomètre et le notaire chargé des actes nécessaires.

Lotissements :

Le budget du **lotissement « Les Jardins du Bocage »** s'équilibre en **fonctionnement à 318 799,00 €** et en **investissement à 283 447,00 €**. Seize lots sont vendus et cinq lots sont en cours de projet.

Le budget du **lotissement « Espace Amédée »** s'équilibre en **fonctionnement à 138 836,00 €** et en **investissement à 226 087,68 €**.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- Adopte les budgets annexes « lotissement les jardins du bocage (21202) et Espace commercial Amédée (21203)
- Donne pouvoir à Monsieur le maire pour prendre toutes les mesures utiles à la bonne conduite de ce dossier, notamment pour la signature des actes unilatéraux et contractuels y afférents ainsi que pour désigner le géomètre et le notaire chargé des actes nécessaires.

Bilan de la boulangerie

Monsieur le maire présente le bilan de l'aménagement de la boulangerie qui se décompose comme suit :

Dépenses :

- coût de la maîtrise d'œuvre : 46 936 € HT
 - coût des travaux de la boulangerie : 280 283 € HT
 - coût des travaux du logement situé au-dessus de la boulangerie : 175 717 € HT
 - coût des dépenses diverses (études, matériels boulangerie + magasin, publicité, diagnostics, cuisine logement, raccordements, etc...) : 239 435 € HT
- Soit un coût total de 742 371 €**

Recettes :

- Département : 92 451 €
 - Région : contrat de partenariat : 50 600 €
 - Région : Leader : 50 000 €
 - État: DSIL - DETR: 140 449 €
 - Pontivy Communauté : dernier commerce : 30 000 €
- Soit un total de 363 500 €**





TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE ÉMERAUDE



| LOCATIONS AUX PARTICULIERS | Neulliacois | Extérieurs |
|---|-----------------------|------------------------------------|
| <i>Grande salle + bar club + cuisine à la journée</i> | 250 € | 300 € |
| <i>Forfait mariage 3 jours : salle + cuisine + bar club (du vendredi après-midi au lundi matin)</i> | 350 € | 450 € |
| <i>+ salle des sports en option</i> | 50 € | 50 € |
| <i>Bar club + cuisine à la journée</i> | 70 € | 90 € |
| <i>Bar club + cuisine forfait 2 jours ou weekend</i> | 100 € | 120 € |
| <i>Vin d'honneur : salle + cuisine</i> | 100 € | 120 € |
| <i>Retrouvailles familiales pour obsèques</i> | 30 € | 30 € |
| <i>Cérémonie hommage civil</i> | 75 € | 75 € |
| <i>Repas de la classe</i> | 50 € | - |
| <i>Sonorisation portable</i> | 45 € | 45 € |
| <i>Location vaisselle (par couvert)</i> | 1,00 € | 1,00 € |
| <i>Caution</i> | 300 € | 600 € |
| <i>Arrhes</i> | Moitié de la location | |
| LOCATIONS AUX ASSOCIATIONS | Neulliacois | Extérieurs |
| <i>Fête : salle + bar club + cuisine</i> | Gratuit | 300 € |
| <i>Assemblée générale : réunion</i> | Gratuit | 40 € |
| <i>Activités, répétitions ou cours payants</i> | 160 € à l'année | 25 € par séance ou 200 € à l'année |
| <i>Réunion suivie d'un repas : grande salle</i> | 50 € | 180 € |
| <i>Réunion suivie d'un repas : bar club</i> | 25 € | 90 € |
| <i>Réunion bar club</i> | Gratuit | 25 € |
| <i>Réunions d'entreprises : grande salle</i> | 50 € | 50 € |
| <i>Réunions d'entreprise : bar club</i> | 25 € | 25 € |
| <i>Caution</i> | 300 € | 600 € |

LOCATIONS AUX ASSOCIATIONS : Une occupation gratuite par semaine pour les activités hebdomadaires des associations neulliacaises. Les arbres de Noël des écoles de Neulliac, les AG des syndicats intercommunaux, le 13 juillet et la fête humanitaire ou les fêtes caritatives restent gratuits.



Enfouissement des réseaux Rue de Bellevue

Monsieur le maire expose qu'il convient, par convention, de fixer les modalités de financement et de confier à Morbihan Energies, maitre d'ouvrage, le soin de réaliser les travaux dans le cadre de l'opération d'enfouissement coordonné des réseaux électriques, éclairage public et télécom dans la rue de Bellevue. L'estimation prévisionnelle s'élève à 646 580 € HT qui se décompose comme suit :

- Réseaux électriques : 443 292 € HT
- Réseaux éclairage électrique : 123 132 € HT
- Infrastructures télécom (hors câblage) : 80 155 € HT

Monsieur le maire précise que Morbihan Energies participera à hauteur de 50 % du montant HT des travaux soit 323 290 €. La contribution de la commune s'élèvera donc à 323 290 € et 40 657 € de TVA soit 363 947 €.

Le conseil municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré :

- Autorise le maire à signer l'estimation sommaire d'effacement des réseaux et la convention avec Morbihan énergies à intervenir.
- Décide de solliciter des aides financières aussi élevées que possible auprès de l'Etat (DETR), du Département (PST) et de tout autre organisme susceptible d'en allouer.

Travaux Kérentrée - rue Paul Ihuel

Monsieur le maire rappelle à l'assemblée que le projet d'aménagement sécuritaire de l'entrée de Bourg et d'enfouissement des réseaux rue Paul Ihuel avait été approuvé lors de la séance du 20 septembre 2022.

Monsieur le maire précise que ces travaux consistent à sécuriser l'entrée du Bourg notamment par l'installation de deux plateaux surélevés, la réalisation d'un cheminement piétons, la réalisation de stationnements en pavés joints gazon et l'aménagement de deux quais bus aux normes PMR pour le ramassage scolaire, l'effacement des réseaux d'électricité, d'éclairage public et télécom Rue Paul Ihuel.

Monsieur le maire précise que l'entrée du Bourg au carrefour de Kérentrée et de la RD 767 ne dispose pas d'arrêts de car« sécurisés ». Les scolaires sont contraints d'attendre sur le bas-côté de la route. Cette situation dangereuse nécessite d'engager des travaux de création de deux arrêts de bus « sécurisés » que la Région Bretagne subventionnerait à hauteur de 70 % du montant HT.

Monsieur le maire présente :

- L'estimation réalisée par le maitre d'œuvre, Xavier NICOLAS, pour cet aménagement sécuritaire de l'entrée de Bourg à Kérentrée et RD767 qui s'élève à 287 430 € HT,
- L'estimation réalisée par Morbihan Énergies dont la contribution de la commune s'élève à 257 865 € (104 165 € + 94 680 € + 59 020 €).

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

- Valide l'estimation réalisée par le maître d'œuvre Xavier NICOLAS à hauteur de 287 430 € HT,
- Valide l'estimation réalisée par Morbihan Énergies à hauteur de 257 865 €,
- Décide de lancer une consultation, dans le cadre d'un MAPA, pour la réalisation des travaux d'aménagement et de sécurisation du carrefour à l'entrée du Bourg,
- Précise que la dépense pour la réalisation des travaux sera prévue au budget,
- Sollicite des subventions aussi élevées que possible auprès du Département du Morbihan au titre du Programme de Solidarité Territoriale (PST), auprès de l'État au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) et auprès de tous organismes susceptibles d'en allouer,
- Autorise le maire à signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente.

Aménagement carrefour Kerallain

Monsieur le maire rappelle à l'assemblée que le projet d'aménagement sécuritaire à Kerallain avait été approuvé lors de la séance du 20 septembre 2022.

Monsieur le maire précise que cet aménagement sécuritaire consistait en l'achat de la maison VIDELO/PERAN, le déplacement du calvaire et l'implantation de zones franchissables en pavés afin de faciliter le déplacement des engins agricoles et camions.

Monsieur le maire présente les estimations réalisées par le maître d'œuvre, Xavier NICOLAS pour cet aménagement sécuritaire situé à Kerallain qui s'élève à 75 090,00 € HT.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

- Valide l'estimation réalisée par le maître d'œuvre Xavier NICOLAS à hauteur de 75 090,00 € HT ;
- Sollicite des subventions aussi élevées que possible auprès du Département du Morbihan au titre du Programme de Solidarité Territoriale (PST), auprès de l'Etat au titre du dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) et auprès de tous organismes susceptibles d'en allouer.
- Autorise le maire à signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente.

Achat foncier Rue Saint Michel

Monsieur le maire rappelle à l'assemblée que lors de la séance du 19 décembre 2022, il avait été décidé de proposer à Mr et Mme LE BRIS Noël l'acquisition des parcelles sises rue St Michel, cadastrées ZE N° 114 et ZE n° 115 d'une contenance de 6 000 m² ainsi qu'un accès cadastré ZE 119p, en vue d'un projet d'aménagement d'un lotissement communal.

Les propriétaires Mr et Mme LE BRIS Noël, demeurant 10 rue St Mérec 56300 Kergrist, ont fait une offre de vente au prix de 8 € le m² par courrier en date du 7 janvier 2023.

Vu l'article L 1111-1 du code général de la propriété des personnes publiques, qui permet aux communes d'acquérir à l'amiable des biens et des droits à caractère mobilier ou immobilier,

Le conseil municipal, après avoir délibéré, accepte, à l'unanimité, cette offre de vente et autorise le maire à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à l'acquisition de ce terrain pour un prix de 8 €/m² hors frais divers.

Subventions aux associations et écoles

Les propositions ont été établies par la commission des finances, réunie le 23 mars 2023,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide d'accorder les subventions et contributions ci-dessous pour l'année 2023 :

| | | | |
|---|----------------|---|-----------------|
| <i>Société de chasse</i> | 250 € | <i>Union Nationale des Combattants</i> | 250 € |
| <i>Artys</i> | 300 € | <i>Amicale du personnel communal</i> | 500 € |
| <i>Tennis Club Neulliac Le Sourn Kleg</i> | 500 € | <i>Réhabilitation du Blavet canalisé</i> | 500 € |
| <i>Neulliac Moto Verte</i> | 500 € | <i>Neulli'Actes en Scène</i> | 300 € |
| <i>Comice agricole</i> | 300 € | <i>Ligue contre le cancer</i> | 200 € |
| <i>A.T.E.S</i> | 50 € | <i>Amicale des donneurs de sang</i> | 150 € |
| <i>Accueil et partage</i> | 400 € | <i>Restos du cœur</i> | 400 € |
| <i>Pas Sage</i> | 100 € | <i>Rêve de clown</i> | 150 € |
| <i>Enfance maltraitée - Glenn Hoel</i> | 150 € | <i>Au temps des parents</i> | 150 € |
| <i>Fondation du patrimoine</i> | 120 € | <i>Arbre de Noël (par enfant)</i> | 12 € |
| <i>OGEC fournitures scolaires</i> | 1 500 € | <i>Projets pédagogiques (par enfant)</i> | 6 €/nuit |
| <i>École DIWAN maternelle (par élève)</i> | 400 € | <i>École DIWAN élémentaire (par élève)</i> | 250 € |
| <i>École Le Château bilingue maternelle (par élève)</i> | 400 € | <i>École Le Château bilingue élémentaire (par élève)</i> | 250 € |
| <i>APE école publique les 4 saisons</i> | 300 € | <i>Contributions obligatoires école privée Saint Joseph</i> | 36 000 € |





Rénovation énergétique - Salle Émeraude

Monsieur le maire informe l'assemblée de la possibilité de souscrire un contrat portant mandat de maîtrise d'ouvrage auprès de Morbihan énergies pour mener des actions de rénovation énergétique des bâtiments communaux et notamment pour le complexe de la salle Émeraude.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide de :

- Désigner Morbihan Energies pour assurer les missions de maîtrise d'ouvrage au nom et pour le compte de la commune afin de réaliser un audit énergétique du complexe polyvalent « Émeraude »,
- Autoriser Monsieur le maire à signer le contrat avec Morbihan Energies portant mandat de maîtrise d'ouvrage pour des actions de rénovation énergétique concernant le complexe polyvalent « Émeraude ».

Audit énergétique - École publique

Monsieur le maire informe le conseil municipal de la nécessité de réaliser un audit énergétique de l'école publique « les quatre saisons ».

Il propose de confier cette mission au bureau d'études A.B.E.E. (Agence Buys Energie Environnement) de Lorient. Le coût de cette prestation s'élève à 4 130,00 € HT (4 956,00 € TTC).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- Décide de retenir le cabinet d'études A.B.E.E. de Lorient pour réaliser l'audit de l'école publique,
- Autorise le maire à signer tous documents relatifs à cet audit et à prendre toutes décisions utiles à la présente délibération.

Installation d'équipements à Cavannes

Proposition de la commission «éducation, enfance, jeunesse » d'installer un jeu trampoline près de l'aire de jeux et du terrain multisports de Cavannes ainsi qu'un agrès de fitness « TIBAS ».

Le coût de ces deux jeux s'élève à 22 506,00 € HT (27 007,20 € TTC), devis présenté par l'entreprise SAS EDEN COM.

Madame Louise-Marie GUEGAN n'a pas pris part aux votes.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'installer un jeu trampoline, avec 13 voix pour,
- d'installer un agrès Fitness « TIBAS » avec 12 voix pour et 1 voix contre (Monsieur Guy LE CLAINCHE)
- autorise le maire à signer le devis de l'entreprise SAS EDEN COM, d'un montant de 22 506,00 € HT (27 007,20 € TTC) avec 12 voix pour et 1 voix contre (Monsieur Guy LE CLAINCHE)
- autorise le maire à solliciter des subventions aussi élevées que possible auprès de tous organismes susceptibles d'en allouer avec 13 voix pour.

Installation de panneaux publicitaires

Le maire propose d'installer deux panneaux publicitaires sur la commune et de retirer celui implanté sur l'Espace Amédée. Le premier sera installé à l'entrée Sud du Bourg (Kérentrée) et l'autre à la sortie du Bourg (après le rond-point du Stang). Un côté de chaque panneau est réservé à la commune. Une convention sera signée avec la société AFFIOUEST.

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- approuve ce projet
- autorise le maire à signer la convention à intervenir.

Indemnités de piégeage 2023

Après avoir pris connaissance du bilan du piégeage de ragondins 2022, le conseil municipal, à l'unanimité :

- décide de maintenir l'indemnité de piégeage à hauteur de 100 € par piégeur pour l'année 2023,
- dit que les crédits sont prévus au compte 6228.

Vie scolaire

ÉCOLE LES QUATRE SAISONS

Premier semestre riche en actualités pour l'APE de l'école des 4 saisons

En mars, tous les élèves de l'école ont participé à la première étape de mise en œuvre du projet « Pomme de reinette et pomme d'Api » porté par l'APE au trophée Terr'Endro. Les plus petits ont planté des fruitiers généreusement offerts par les jardiniers neulliacois. Ils ont ainsi créé une jolie haie gourmande autour de la cour de l'école avec l'aide des jardiniers municipaux et de Pontivy Communauté. Les grands ont quant à eux appris à greffer des pommiers avec La Pépinière de Belle-Fontaine à Sainte-Brigitte.



En avril, l'Association a organisé son deuxième marché de créateurs, artisans et producteurs locaux. Sous un soleil printanier, les petits ont pu s'amuser dans la structure gonflable ou lors d'épreuves de tir à la corde ou de course à l'œuf tandis que les grands échangeaient auprès de la douzaine d'exposants réunis.



Le 23 juin, nous avons participé à la fête de l'été de Neulliac au stand grillades. Toujours attentifs au respect de l'environnement, nous organisons une « tombola verte » dont le tirage est prévu le 30 juin lors du goûter de l'amitié offert aux enfants. L'idée est simple : des lots d'animations culturelles, de loisirs créatifs en famille, du bien-être ou des bons d'achats chez les commerçants locaux.

Nous nous sommes aussi investis dans les informations aux familles sur la parentalité. Pensez-y : la dépose de journaux/papiers est désormais accessible 24h/24, 7j/7 dans la boîte sur le parking de l'école.

Stéphanie Ménager (Présidente) & toute l'équipe
Contact : ape.ecoleles4saisons@gmail.com



L'année scolaire touche à sa fin et elle a été riche en événements et animations à l'école Les Quatre Saisons de Neulliac. Les effectifs restent stables avec 35 élèves inscrits.

Les différents projets sur l'année ont permis aux élèves de bénéficier d'un lot d'activités pédagogiques et diversifiées : animations nature au jardin de la Rabine de Neulliac, sorties au cinéma (dans le cadre de Cinécole), ateliers de médiation animale pour amorcer le projet sur les animaux à l'école (projet innovant pour l'année prochaine), animations chorale à l'école avec un spectacle au Palais des Congrès prévu le 2/06 (projet qui réunit plusieurs écoles de Pontivy Communauté en partenariat avec le Conservatoire de Pontivy)...

Sans oublier les temps marquants de l'année comme Halloween, Noël et le carnaval avec des ateliers cuisine en lien avec notre fil rouge de l'année qui était la découverte du Monde et une dernière grande sortie prévue début juillet au parc animalier de Pont-Scorff... Bref une année pleine de découvertes ludiques et pédagogiques !

Focus sur les différentes animations qui sont les premières pierres d'un projet plus global que l'école souhaite mettre en place l'année prochaine (Médiation animale et classe flexible au service du bien être des élèves)

Médiation animale Isabelle CRAMOISAN, chargée de projet en médiation animale, est intervenue à l'école avec ses animaux médiateurs : chiens, cochons d'inde et lapins. Les élèves de la maternelle au CM2 ont participé à différentes activités : découpe de légumes, soin des cochons d'inde et des lapins (brossage, pesées, caresses), fabrication de jeu pour chiens. Ils ont ainsi appris à bien s'occuper des animaux du Moulin à pattes, situé à Laurenan, avec sourire et délicatesse. Tout ceci dans le calme car il ne fallait pas effrayer ces charmants compagnons à poils. Les élèves ont donc appris à travers ces ateliers à travailler ensemble, à gérer leurs émotions et à s'occuper des autres.



Découverte du jardin de la Rabine Les élèves ont visité le jardin de la Rabine de Madame et Monsieur Paula et Denis Coombes en mars et ont dû y retourner fin juin. Monsieur Coombes a pu expliquer aux élèves l'importance de l'eau de la pluie ainsi que l'utilité d'une serre. Tout le monde a pu observer les oiseaux du jardin et les petites bêtes de la mare (triton, larves de libellule).

Verger pédagogique Interventions d'une pépiniériste et de Pontivy Communauté pour préparer un verger pédagogique au sein de l'école en lien avec le projet Pomme d'api porté par l'ape de l'école.



Pour l'année prochaine, on sait déjà que l'équipe restera la même et que l'école comptera au moins 38 élèves répartis en deux classes (Maternelle/ CP et CE/CM).

Fabrice Allaire, directeur de l'école publique Les Quatre Saisons
ec.0560633j@ac-rennes.fr
02 97 39 61 69

ÉCOLE SAINT JOSEPH

Février 2023 :

L'école Saint Joseph organisait la première édition du "remue méninges".

300 élèves de cycle 3 étaient rassemblés lors d'une journée de compétition axée sur le français, les mathématiques et le sport. L'école Saint Joseph aura réalisé une belle compétition et se classe 5ème.

Côté association, l'APEL de l'école, présidée par Alexandre Jaouen, organisait son traditionnel repas crêpes, une soirée réussie pour l'association, de nombreux convives ont partagé un moment convivial.



Mars 2023 :

Les élèves de l'école pratiquent un nouveau sport chaque mois à raison de deux heures intensives chaque semaine (de la moyenne section au CM2, en plus des heures habituelles prévues dans les programmes. Après le football, le skateboard et l'escrime, le cardiogoal..., ce mois de mars a mis à l'honneur le badminton, la natation et le rugby. Autant dire que nos élèves sont prêts pour les JO 2024.

Avril 2023 :

$3 + 1 = 4...$ En effet, le calcul est simple mais pour notre établissement c'est une véritable bonne nouvelle que l'ouverture de cette 4^{ème} classe, qui récompense le travail accompli depuis des années pour faire de notre petite structure, une grande école !!! Dès septembre, nous accueillerons un 4^{ème} enseignant qui prendra en charge la nouvelle classe de GS CP.



Mai 2023 :

Qui dit mois de mai dit "soirée cochons grillés". Après 3 années à emporter, la soirée "cochons grillés" est revenue avec sa formule "sur place" et "à emporter" le samedi 20 mai pour partager une soirée conviviale autour d'un repas copieux dans une ambiance musicale jusqu'à 2 h du matin.

Les CM se sont mis en projet dans la réalisation d'une chanson et d'un clip vidéo sur le thème de l'enfance maltraitée. Le titre est tout trouvé pour ce nouveau tube neulliacois : 119.

Accompagnés du chanteur Glenn Hoel, ils ont enregistré leur chanson dans un studio aménagé en salle Émeraude.

Côté sport : les élèves ont découvert le gouden et la pétanque avec les clubs de Pontivy.



À St Jo Neulliac, tout se vit avec le sourire et la bonne humeur !!!

Matthieu Ollivier, directeur de l'école Saint Joseph

eco56.stjo.neulliac@enseignement-catholique.bzh

02 97 38 50 76



Cela faisait 3 ans que nous n'avions pas organisé la soirée "cochons grillés " sur place et cette année fera partie des meilleures années depuis la création de l'évènement.

10 cochons grillés et près de 800 repas ont été servis par une armée de bénévoles qui a répondu présent du vendredi au dimanche.

C'est un bénéfice de 7000 € qui permettra à notre établissement de continuer à investir dans des projets et du matériel pédagogique .

Un grand bravo à tous ceux qui se sont investis lors de cette soirée.



Vie associative

COMITÉ DES FÊTES



Chères Neulliacaises, chers Neulliacois,

Le comité des fêtes vous propose des dîners spectacles depuis quelques années. C'est sous l'impulsion de notre présidente, Murielle, que nous essayons de vous proposer des spectacles qui n'existent que dans les villes plus importantes.

Ce n'est pas une tâche facile car il faut trouver les artistes, aller les voir en spectacle et ensuite les recevoir pour discuter de nos souhaits.

Et quand ceci est fait, il reste encore à réserver, plus d'un an à l'avance, pour avoir la certitude de vous proposer un spectacle à la date que nous souhaitons.

Et suite à la pandémie, les coûts, notamment la Sacem, ont beaucoup augmenté. Pour la soirée du 1^{er} avril 2023, le coût du spectacle représentait la moitié du prix de la place. C'est la condition pour vous proposer des soirées de qualité.

Nos convives étaient ravis de la qualité de la soirée car tout était compris : le spectacle, les apéritifs, les repas, les boissons, le café et même un macaron de chez Le Maux en fin de soirée.

Nous recommencerons en **2024**, sûrement le **6 avril**, avec le souci de vous satisfaire au mieux. Vous trouverez ci-dessus une photo de cette année afin de vous donner envie de nous rejoindre l'année prochaine.

J'en profite aussi pour saluer Jo et Marcelle, partis trop tôt, qui étaient toujours présents pour la journée du don qui aura lieu en novembre de cette année.

Je vous souhaite à tous de passer un bon été.

À bientôt,
Benoît Rivalan
Secrétaire adjoint

AMIS CHAPELLE DE SAINT SAMSON

Assemblée Générale du samedi 01/07/2023 – Jean-Michel Dacquay quittera son poste de secrétaire.

Les Amis de la Chapelle de Saint Samson se retrouveront en Assemblée Générale le samedi 1er juillet prochain pour élire, comme chaque année, leur bureau. En début d'année, Jean-Michel Dacquay a émis le souhait de quitter ses fonctions de secrétaire après 17 ans de bons et loyaux services. Un nouveau membre prendra donc la responsabilité de ce poste pour continuer à porter les missions de l'Association.

C'est pour nous tous, membres de l'Association, l'occasion de remercier publiquement Jean-Michel pour le travail titanesque accompli pendant toutes ces années. Toujours très actif, réactif, force de propositions, Jean-Michel a inlassablement et passionnément animé, par sa présence, sa gentillesse, son écoute, sa disponibilité, tout le quartier et a mené des réalisations concrètes pour notre belle chapelle. Par son implication et son engagement sans faille, il a contribué à fédérer les forces vives autour de notre Chapelle.

Jean-Michel reste bien entendu un membre actif de notre association et nul doute que son expérience et ses connaissances seront utiles pour encore de nombreuses années ! Jean-Michel : MERCI POUR TOUT !



Le Pardon de Saint Samson

Cette année, le Pardon aura lieu le dimanche 23 juillet 2023. C'est maintenant officiel, le Pardon de Saint Samson est fixé annuellement le 4^{ème} dimanche du mois de juillet. Jean Marc, notre Président, et tous les membres de l'Association vous espèrent très nombreux, autour de notre Saint protecteur pour passer un moment chaleureux de convivialité autour du verre de l'amitié, de la procession et du feu de joie. Cette année, un repas est organisé sur place après la messe.

Nous vous invitons à réserver votre place avant le 15 juillet auprès de Maryline au 06.32.03.29.08 ou Murielle 06.14.80.07.20 ou par mail à murielle.gambier@orange.fr.



Hommage à nos chers disparus du quartier ou les fidèles historiques

Cet article est aussi l'occasion de rendre hommage à nos chers disparus du quartier et/ou fidèles de la première heure qui nous ont quittés depuis le dernier pardon : Hervé le Lu, Geneviève Henrio, Martine Kempf née Rio, Francine Launay née Langle, Maria Rigoux née Rouillier, Alfred le Berre, Michèle Le Gal née Le Forestier et Joseph Poulain. Votre souvenir reste vif en nos cœurs ! Nous ne vous oublions pas !

... mais la relève est assurée !

Bonne nouvelle au village du Perzo ! Candice et Yves Jégourel viennent d'accueillir avec bonheur leur deuxième enfant. Agathe est née le 25 mars 2023 et Valentine, sa grande sœur, a maintenant une petite compagne de jeu. Félicitations aux heureux parents ! L'Association est ravie de compter sur Valentine et Agathe qui seront, nous sommes certains, de futures coéquipières de choc pour Saint Samson !

Journée de Célébration École St Joseph à Saint Samson

Comme les années passées, une journée de Célébration sera organisée conjointement avec l'école Saint Joseph, la Paroisse de Pontivy et l'Association des Amis de la Chapelle de Saint Samson le jeudi 6 juillet. Après une marche entre l'école de Saint Joseph de Neulliac et la Chapelle, les enfants et leurs accompagnants partageront un moment de prière célébré dans la Chapelle et un pique-nique entrecoupé d'animation musicale. Un repas sera offert à tous les accompagnants et bénévoles par l'Association. En cas d'intempéries, la journée sera organisée à l'Église de Neulliac et à l'école.





SOCIÉTÉ DE CHASSE

Les membres du bureau de l'association de chasse de Neulliac se sont réunis le vendredi 12 mai au local de la source afin de préparer la saison de chasse 2023/2024.

Il a été débattu de multiples questions relatives à l'organisation de l'assemblée générale, aux lâchers de gibiers, à l'évolution de la législation... Le faisan reste protégé pour la 4^{ème} saison.

Le local de l'association a été aménagé dernièrement par des membres... très actifs. Merci à eux !



1^{er} rang :
Armand Taldir, trésorier & Jean-Pierre Huby, membre

2^{ème} rang :
Pascal Stephan, membre & Jean-Luc Raoult, secrétaire adjoint

3^{ème} rang :
Jean-René Fontaine, trésorier adjoint ; Jean-Claude Lauté, président ; Christophe Connan, membre & André Le Sauce, membre

Derrière l'appareil photo :
Jean-Yvon Quélen, secrétaire

NEULLI'ACTES EN SCÈNE

Bonjour à tous,

Tout d'abord, Neulli'Actes en Scène tient à remercier très chaleureusement les nombreux spectateurs venus nous applaudir lors des deux uniques représentations des 11 et 12 mars derniers.

Neulli'Actes en Scène fêtera ses 10 ans d'existence en 2024, aussi nous sommes actuellement et de façon urgente, en recherche de nouveaux comédiens et nouvelles comédiennes principalement de 18 à 35 ans. Bien entendu les personnes de 7 à 77 ans seront les bienvenues, ainsi que toutes personnes souhaitant s'intégrer à notre troupe pour les lumières, le son et le montage des décors.

Pour information, les répétitions ont lieu le mercredi de 17h30 à 19h30 à la salle Émeraude de Neulliac. La cotisation annuelle est de 40 € pour les adultes.

Contactez-nous le plus rapidement possible au 06 14 11 34 18.

À bientôt,
Pour la Troupe de Neulli'Actes en Scène,
Dominique et Véronique DUBOIS



CANAL GUERLÉDAN-PONTIVY

L'ASSOCIATION CANAL GUERLÉDAN - PONTIVY CONTINUE À MENER EN 2023 DES ACTIONS POUR BIEN ACCUEILLIR, ANIMER LA MAISON ÉCLUSIÈRE DE POULHIBET ET VALORISER LE CANAL DE NANTES À BREST

Comme chaque année, les membres de l'association se mobilisent :

- Pour offrir un lieu d'accueil agréable et adapté aux besoins des randonneurs :

Tables de pique-nique, barbecue, point d'eau, toilettes sèches, poubelles, station de réparation des vélos, abri en cas de pluie et prise de recharge des téléphones et vélos électriques sont à leur disposition. Le fleurissement et l'entretien des espaces tient également à cœur des bénévoles.

- Sur un nouveau programme d'animation :

Programme d'animations 2023



Dimanche 29 janvier
Remise des prix du concours photos
«Les 4 saisons du Canal»



Dimanche 12 et 19 février
Exposition des photos du concours
«Les 4 saisons du Canal»



Dimanche 19 mars
Stage de vannerie animé par Romain Bertho



Dimanche 16 avril
Démonstration de tournage sur bois animée par Michel Robin



Dimanche 21 mai
Journée démonstration de taille de pierre et sculpture animée par Pierre Robinot et ses compères



Dimanche 17 septembre
Collecte de graines et plantes le long du canal pour créer des oeuvres artistiques avec Edwige Renaud - Animatrice nature



Dimanche 5 novembre
Exposition et reconnaissance de champignons

Eté 2023

Accueil d'artistes et d'artisans d'art tous les jours de 10 h 30 à 18 h 00



Du 3 au 9 juillet
Romain Bertho
Vannier



Du 10 au 16 juillet
Eux Théma
Fabrication de beurres de pêche



Du 17 au 23 juillet
Nathalie Genest
Tapissière-décoratrice



Du 24 au 30 juillet
Georgette Anglard
Peintre



Dimanche 6 août de 10 h 00 à 19 h 00
A dimanche au Canal
Jeux pour les enfants, Initiation canoë - kayak - paddle, Pédalos, Concours de palets, Animation musicale : scène ouverte
Buvette et restauration sur place



Du 7 au 13 août
Sandra Julien
Vitrailliste



Du 21 au 27 août
Elisabeth Casan
Fabrication de savons



Du 14 au 20 août
Marine Le Moal
L'Atelier des Ombeles
Objets en cuir recyclé



Du 28 août au 3 septembre
Flora Le Gourrierec et Sébastien Chollet
Artisans verriers

L'association poursuit ses recherches pour achever les panneaux informatifs qu'elle souhaite implanter au bord du Canal entre l'écluse du Stumo et celles de Pontivy.

Le 6 mars dernier, Yannick LE BOUDEC et Monique LE CLEZIO ont recueilli les souvenirs d'Emile, Christian et Marie Odile LE NINAN, en présence de Véronique BLANDEL. Enfants d'éclusière, ils ont successivement vécu à la Maison éclusière du Porzo puis à celle de Trescleff entre le début des années 1960 et 1985, date de la retraite de leur mère. Grand merci à eux d'avoir ouvert leurs mémoires.

L'association continue à rechercher des souvenirs, documents, photos et cartes postales anciennes liés au Canal entre Guerlédan et Pontivy. Merci de nous le faire savoir par mail : asso.canal@gmail.com.

N'hésitez pas à participer à nos animations et à rejoindre l'équipe des bénévoles.

Bel été à toutes et à tous !



AMIS CHAPELLE DE CARMÈS

Le pardon 2023 se déroulera le dimanche 20 août. La messe est à 11h00, suivie de la procession à la fontaine et du feu de joie. Le jambon à l'os / frites sera servi à partir de 12h30. **Menu 13 € avec apéritif, enfant 6,50 €.** **Réservation obligatoire au 02 97 39 61 31.** Toute l'après-midi : animation musicale et dansante, crêperie, bar, et visite guidée de la chapelle. À 16h00, concert conté : Carol Delgado chante Federico Garcia Lorca avec Jean-Marc Blondel à la guitare flamenca. Participation libre.

La chapelle est ouverte à la visite tous les jours. Visites guidées les après-midis du 7 juillet au 31 août, de 14h00 à 19h00, sauf les mardis puis les après-midis des trois premiers week-ends de septembre, de 14h00 à 19h00. Des guides seront également présents lors des journées du patrimoine, les 16 et 17 septembre. Nous rappelons que les lambris peints du XV^e siècle, exposés à l'étage de la sacristie, ne sont visibles qu'en présence d'un guide.



Messe des rogations le lundi 15 mai 2023

Visitez le site internet : www.carmes.org

Email : contact@carmes.org

Vincent Allanic, Association des amis de la chapelle Notre Dame de Carmès

SECTION UNC



Le 8 mai dernier, l'UNC Neulliac a honoré Jean Le Mouel. Il a reçu des mains de la présidente, la médaille de vermeil avec palme. Cette distinction récompense ainsi des années au service de l'UNC, notamment à gérer la sonorisation lors des cérémonies.

À l'issue de la réunion du conseil d'administration qui faisait suite à l'assemblée générale, trois nouveaux membres ont été élus. Il s'agit de Viviane Renard, qui assurera le poste de secrétaire, fonction qu'elle avait assumée bénévolement durant la période Covid. Benoît Rivalan entre également au conseil d'administration, il devient vice-président. Enfin, Bruno Bourdeau, sera plus particulièrement chargé des relations avec la paroisse.

La cérémonie suivante a eu lieu le 19 juin pour commémorer l'appel lancé depuis Londres par le Général de Gaulle. Cette cérémonie a été décalée d'une journée (par rapport au 18 juin) pour que les enfants des deux écoles puissent y participer.



AMIS CHAPELLE DU MOUSTOIR



En ce 14 mai 2023, le pardon s'est déroulé avec une belle journée printanière. La célébration de la messe, animée par le père Xavier, a débuté au calvaire par la présentation de la famille de la petite Ambre qui a ensuite été baptisée pendant la messe.

Ensuite, la procession a démarré et été emmenée par la croix suivi des reliques et de la bannière en se dirigeant vers la chapelle magnifiquement fleurie par les bénévoles du quartier.

La messe et le baptême se sont déroulés avec une assemblée chantante formidablement menée par Pascaline de la communauté de Saint Joseph à Beauregard et Christiane.

À la sortie de la messe, les barmans ont rassasié les gorges sèches et la vente de gâteaux a bien fonctionné. La journée s'en est suivie par les traditionnels petits jeux. En parallèle, avaient lieu le concours de palets le matin par les sociétaires kergristois et différents concours de palets et pétanque l'après-midi. Les crêpières et les barmans n'ont pas failli à la tradition en rassasiant tous les appétits gourmands.

Je ne remercierai jamais assez l'ensemble des bénévoles qui ont donné de leur temps pour la préparation de cette journée avant et après le pardon. Toute personne nouvelle est acceptée au sein de l'association avec ses idées. Rendez-vous le dimanche 12 mai 2024 pour le prochain pardon et à bientôt. Merci à vous tous !

Joseph Le Bail, président des Amis de la chapelle du Moustoir

ÉGLISE DE NEULLIAC

L'église de Neulliac est rattachée à l'ensemble paroissial de Pontivy de même que celles de Kergrist, Le Sourn et Saint Thuriau. Une équipe de prêtres réside au presbytère de Pontivy situé à proximité de la basilique où fonctionne une permanence ouverte tous les matins de 9h00 à 12h00 ainsi que le mercredi après-midi et sauf le lundi. Tél. 02 97 25 02 53.

Pour tous renseignements, pour une demande de messe, de cérémonie d'obsèques, de baptême, de mariage, de communion, de confirmation, de rencontre avec un prêtre ou un animateur, de renseignements sur divers mouvements d'église, il faut s'adresser au presbytère de Pontivy.



Actuellement, il y a une messe tous les samedis à 18h00 et dimanches à 11h00 à la basilique de Pontivy. Messe le dimanche à 9h30 à tour de rôle dans les églises des communes périphériques de l'ensemble paroissial pontivyen. À Neulliac, c'est le 1^{er} dimanche du mois à 9h30 en alternance avec Kergrist où c'est le 3^{ème} dimanche. Le 2^{ème} dimanche, la messe a lieu à Le Sourn et le 4^{ème} dimanche à Saint Thuriau. Quand il y a un 5^{ème} dimanche dans le mois, tout l'ensemble paroissial se rassemble à la basilique de Pontivy à 11h00. En cas de Pardon dans une chapelle de notre commune, il y aura une seule messe du Pardon à 11h00 au lieu de la messe habituelle de 9h30 à l'église. Vous pouvez également vous adresser directement aux prêtres ou aux animateurs de la paroisse, notamment lors des messes du dimanche. Le Père Xavier Laporte, plus spécialement chargé des paroisses de Neulliac et Kergrist, peut être contacté sur son téléphone personnel : 06 09 95 86 31. Un correspondant de paroisse est également en mesure de vous orienter selon vos besoins. Il s'agit de Mr Gilbert DIABAT, 43 Kerentré à Neulliac. Tél. 02 97 39 62 01 / 06 23 59 56 65 ou email : gilbert.diabat@orange.fr



AMICALE DES RETRAITÉS

Après une période au ralenti pour cause de COVID les activités ont repris. Elles sont principalement tournées vers la randonnée le lundi après-midi et les jeux de boules le jeudi après-midi. Quelques sorties en car à la journée viennent agrémenter l'année.

Une sortie d'une journée a eu lieu à Lorient en avril avec visite de la cité de la voile, restaurant et excursion en bateau sur le blavet et son estuaire. Une sortie pique nique au bord de mer est programmée pour le 29 juin. Ouvert aux non adhérents selon les places disponibles.

Les traditionnels concours de belote et loto ont eu lieu comme d'habitude au printemps. Le repas d'été aura lieu le 20 juillet à la salle Émeraude. Inscription obligatoire avant le 10 juillet au local ou auprès des dirigeants. (Marie Lou Madoré : Tél. 06 16 95 43 15). Une information paraîtra dans la presse début juillet. Les personnes intéressées par les activités doivent se présenter au local les lundis et jeudis après-midi. Les jeux de boules perdurent durant l'été mais les randonnées reprennent début septembre après l'interruption estivale.

Présidente : Monique HUBY tél. 02 97 25 58 08 / 06 15 97 07 68

NEULLIAC MOTO VERTE

Le week-end du 21 mai, l'équipe de Neulliac Moto Verte s'est retrouvée pour entretenir le terrain d'entraînement de Saint Mayeux. Le jeudi férié et le samedi ont été consacrés au débroussaillage et nettoyage. Le dimanche, l'équipe a organisé un roulage moto et un barbecue. L'occasion de tous se retrouver et échanger sur le planning du terrain de Saint Mayeux car un seul week-end par mois sera ouvert à l'entraînement sur le terrain à partir de la rentrée.

L'équipe a également échangé sur le week-end en Auvergne prévu le week-end de la Pentecôte. En effet, Tony Lecollinet, vice-président du club, a organisé un week-end rando entraînement tout terrain en Auvergne. 8 membres de Neulliac Moto Verte étaient donc dans la région du plateau de l'Artense en Auvergne pour le week-end long du 26 au 29 mai.

William Collin, président de Neulliac Moto Verte



AGENDA 2nd SEMESTRE 2023

| | |
|----------------------------------|--|
| Samedi 1 ^{er} juillet : | Kermesse de l'école (APEL École Saint Joseph) |
| Dimanche 2 juillet : | Pardon de la chapelle de Saint Eloi (Amis de Saint Eloi) |
| Dimanche 16 juillet : | Pardon de Notre-Dame de Délivrance au Roz (Amis du Roz) |
| Dimanche 23 juillet : | Pardon de Saint Samson (Amis de Saint Samson) |
| Dimanche 30 juillet : | Commémoration de Guerlogoden à 10h00 (Mairie & UNC) |
| Vendredi 4 août : | Concert gratuit tout public du duo Araëlle à 18h30 (Mairie) |
| Dimanche 6 août : | À dimanche au canal (Canal Guerlédan-Pontivy) |
| Samedi 12 août : | Spectacle conté à 17h00 sur l'environnement (Pontivy Communauté) |
| Dimanche 20 août : | Pardon de Notre-Dame de Carmès (Amis de Carmès) |
| Sam. 16 & Dim. 17 septembre : | Journées du patrimoine à Carmès (Mairie & Amis de Carmès) |
| Dimanche 17 septembre : | Collecte de graines et plantes (Canal Guerlédan-Pontivy) |
| Dimanche 5 novembre : | Exposition, reconnaissance champignons (Canal Guerlédan-Pontivy) |
| Samedi 11 novembre : | Commémoration de l'Armistice de 1918 (Mairie & UNC) |
| Dimanche 19 novembre : | Journée du Don (sous réserve) (Comité des fêtes) |

Vie pratique

UFC QUE CHOISIR

Sensibiliser les consommateurs

L'association de défenses de consommateurs UFC Que Choisir est présente sur votre territoire pour :

- Défendre l'intérêt des consommateurs face à un litige avec un professionnel,
- Informer les consommateurs en organisant les Rendez-vous Conso sur les thèmes des « Pièges et arnaques », du « Consommer responsable » et du « Manger mieux »,
- Conseiller en participant à nos enquêtes pour la Revue Que Choisir.

Nos objectifs sont multipliés :

- Développer notre proximité avec les consommateurs pour interagir et les engager dans nos combats comme la Campagne « jenesuispasunedata »,
- Gagner en représentativité auprès de nouvelles catégories de consommateurs et d'usagers,
- Accroître la relation de proximité avec les consommateurs.



Maison pour Tous

Bat. H, 6 Quai du Plessis
56300 PONTIVY

02 97 79 16 95

pontivy@morbihan.ufcquechoisir.fr

Vendredi de 10h00 à 16h00





ELISABETH ROBTON



Trompe l'œil



Embellissement de surfaces en peinture sur panneaux ou sur murs intérieurs et extérieurs.

Trompe l'œil, décor mural, décors chambres d'enfants ou espaces à vivre, frises décoratives.

Conseils couleur, mise en valeur de votre espace afin de personnaliser votre lieu de vie.

Elisabeth Robton - 06 32 13 54 31 - elisabeth.robton@orange.fr



Panneaux décoratifs dans le restaurant scolaire



Panneaux à l'EHPAD de Clégüérec



Décor africain sur portes

TY JEFF PIZZA'S



PIZZAS A EMPORTER
Du vendredi au dimanche
de 18h00 à 21h00

PLATS À EMPORTER SUR COMMANDE

| | |
|---|-----------------------------------|
| Poulet Yassa | 10,00 € la part de 500 gr environ |
| Rougail saucisses | 10,50 € la part de 500 gr environ |
| Carl poulet carrotte | 10,50 € la part de 500 gr environ |
| Poulet basquaise | 11,00 € la part de 500 gr environ |
| Lapin à la moutarde carrotte | 11,50 € la part de 500 gr environ |
| Paëlla | 12,50 € la part de 500 gr environ |

> À partir de 6 personnes et jusqu'à 60 personnes | <
 (plats ou marmites, réchauffé, débarrassé et par personne fournis)

2 RUE DES BOUVIERS - LE MOUSTOIR - 56300 NEULLIAC

Retrouvez notre actualité sur facebook

TOUTES NOS PIZZAS SONT DE FABRICATION ARTISANALE
 > BASE AVEC SAUCE TOMATE, MOZZARELLA ET ORIGAN = 8,00€

| | |
|--|---------|
| MARGHERITA, Jambon | 10,00 € |
| REINE, Jambon, Champignons | 11,00 € |
| ROYALE, Jambon, Champignons, Œuf | 12,00 € |
| VÉGÉ, Pommes de terre, Oignons rouges, Champignons, Poivrons frais | 12,00 € |
| MOUSTOIRIENNE, Jambon, Champignons, Oignons rouges, Œuf | 13,00 € |
| FERMIÈRE, Allumettes de lardons fumés, Oignons rouges, Camembert | 13,00 € |
| BOLOGNAISE, Haché de bœuf, Oignons rouges, Champignons | 13,00 € |
| L'ANDALOUSE, Chorizo, Poivrons, Oignons rouges, Œuf | 14,00 € |
| L'INDICA, Filet de poulet, Champignons, Curry, Crème | 14,00 € |
| M. SEGUIN, Chèvre frais, Allumettes de lardons fumés, Miel, Oignons frits | 14,50 € |
| TY JEFF, Allumettes de lardons fumés, Oignons rouges, Chorizo, Crème, Œuf | 15,00 € |
| PÉPONE, Merquiez, Chorizo, Oignons rouges, Crème, Tabasco | 15,50 € |
| BASQUE, Chorizo, Chèvre frais, Filet de poulet, Poivrons frais | 16,50 € |
| TERRE ET MER, Noix de St Jacques, Allumettes de lardons fumés, Oignons rouges, Crème, Persillade | 16,50 € |
| GALICIENNE, Chorizo, Nœk de St Jacques, Champignons, Oignons rouges, Crème, Persillade | 17,00 € |

> NOUVEAUTÉS !!!

| | |
|---|---------|
| BASIC THON, Thon, Olives noires, Oignons rouges | 11,50 € |
| L'AFRICAINNE, Merquiez, Poivron frais, Œuf | 12,00 € |
| SO NEW MARINA, Saumon fumé, Champignons, Crème | 12,50 € |
| ROYAL THON, Thon, Cheddar, Oignons frits | 14,50 € |
| BURGER, Haché de bœuf, Tomates fraîches, Cheddar, Oignons rouges | 15,00 € |
| N.E.D., Filet de poulet, Cheddar, Oignons rouges | 15,00 € |
| PEVAR FROM, Fromage à tartiflette, Chèvre frais, Camembert | 15,00 € |
| BIG BREIZH, Jambon, Cheddar, Oignons frits | 15,50 € |
| MONTAGNARDE, Allumettes de lardons fumés, Pommes de terre, Fromage à tartiflette, Oignons frits | 15,50 € |
| MAGIC THON, Thon, Tomates fraîches, Chèvre frais, Chorizo | 16,00 € |

> COMPOSEZ VOUS-MÊME VOTRE PIZZA

Curry, Olives noires, Miel, Œuf : 0,50 € Oignons rouges, Champignons, Poivrons frais, Crème, Pommes de terre, Tomates fraîches, Persillade : 1,00 € Oignons frits, Jambon, Allumettes de lardons fumés, Thon, Camembert : 2,00 € Filet de poulet, Chorizo, Merquiez, Chèvre frais, Fromage à tartiflette, Haché de bœuf, Cheddar, Mozzarella, Saumon fumé : 2,50 € St Jacques : 3,00 €

>> Toutes les pizzas se font en base crème fraîche, il suffit de rajouter deux euros ! <<

>> Votre carte de fidélité est de retour ! N'hésitez pas à la demander ! <<

>> Une terrasse est à votre disposition pour vos attentes et vos dégustations !! <<

BOISSONS FRAÎCHES À VOTRE DISPOSITION

NOUVEAU 4 BIÈRES BIO RÉGIONALES À DÉCOUVRIR* !!!

* A consommer avec modération.



ÉCONOMIES DE L'EAU



LAISSE PAS COULER VOS BONS GESTES POUR ÉCONOMISER DE L'EAU



service public d'eau potable

POURQUOI ÉCONOMISER L'EAU ?

L'eau est indispensable à notre vie quotidienne. Pourtant, on a souvent tendance à oublier qu'elle n'est pas une ressource inépuisable ! Il existe de nombreuses solutions simples pour faire des économies d'eau sans forcément renoncer à votre confort. Économiser l'eau, c'est aussi réduire votre facture.

#laissepascouler est un appel à la vigilance de chacun pour préserver notre ressource, c'est également un rappel des petits gestes quotidiens pour faire des économies (estimations pour une famille de 4 personnes)

RÉDUCTION
7 000 L*

SUR VOTRE FACTURE D'EAU

CHASSE D'EAU À DOUBLE COMMANDE

RÉDUCTION
3 000 L*

SUR VOTRE FACTURE D'EAU

RÉCUPÉRATION EAU DE PLUIE POUR LE JARDIN

RÉDUCTION
3 000 L*

SUR VOTRE FACTURE D'EAU

J'AI UN MITIGEUR OU UN MOUSSEUR

RÉDUCTION
10 000 L*

SUR VOTRE FACTURE D'EAU

DOUCHE PLUTÔT QUE BAIN

RÉDUCTION
12 000 L*

SUR VOTRE FACTURE D'EAU

ÉLECTRO-MÉNAGER ÉCONOME

RÉDUCTION
35 000 L*

SUR VOTRE FACTURE D'EAU

JE SURVEILLE LES FUITES

RÉDUCTION
4 000 L*

SUR VOTRE FACTURE D'EAU

LAVE-VAISSELLE LAVE-LINGE PLEINE CHARGE

RÉDUCTION
35 000 L*

SUR VOTRE FACTURE D'EAU

JE NE LAISSE PAS COULER L'EAU QUAND JE ME LAVE LES DENTS, LES MAINS

RÉDUCTION
20 000 L*

SUR VOTRE FACTURE D'EAU

JE POSE UN RÉDUCTEUR DEPRESSION D'EAU

RÉDUCTION
12 000 L*

SUR VOTRE FACTURE D'EAU

DOUCHETTE OU RÉGULATEUR DE DÉBITS SOUS LA DOUCHE

À L'ENCRE BLEUE : conception / réalisation - © Pheaby - istock - 05/18

*Cette eau non consommée peut vous permettre d'économiser sur votre facture, en fonction des tarifs d'eau potable et d'assainissement en vigueur sur votre commune. EAU DU MORBIHAN • 27 rue de Luscanen • CS 72011 • 56 001 Vannes cedex • 02 97 47 91 39 • www.eaudumorbihan.fr

LE MUR À PIZZA'S

LA COMMUNE DE NEULLIAC S'EST DOTÉE D'UN NOUVEAU SERVICE « ESPACE AMÉDÉE » DEPUIS LE SAMEDI 1^{er} JUIN : DES PIZZAS DISPONIBLES 24h/24 et 7j/7

En 2015, LE MUR À PIZZAS a ouvert une pizzeria à MUR DE BRETAGNE. Fort de son expérience, LE MUR À PIZZAS décide d'élargir son activité de restauration avec la mise en place d'un distributeur automatique de pizzas fraîches artisanales, près d'Intermarché à MUR DE BRETAGNE, puis Rue Jean Jaurès à PONTIVY.

Nicolas QUÉMARD, le propriétaire, ayant des racines familiales à NEULLIAC, décide d'y construire un laboratoire de fabrication de pizzas « Espace Amédée » et d'y installer un distributeur à pizzas fraîches artisanales où douze variétés de pizzas sont élaborées et disponibles 24 h / 24, 7 j / 7. Les pizzas peuvent être commandées : froides en une minute ou chaudes en trois minutes.

Le distributeur à pizzas est composé d'une chambre froide, d'un four à air pulsé, d'un écran tactile avec une touche (français, anglais) pour passer commande, d'un terminal de paiement uniquement par carte bancaire. Joutant cet appareil, se trouve également un distributeur de boissons fraîches.

Un MERCI particulier aux élus pour m'avoir permis la réalisation de ce projet.

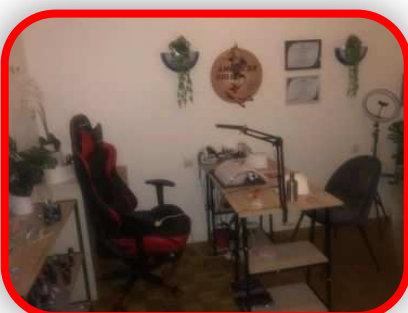
À bientôt les gourmands ! Bon été à tous !

Nicolas Quémard



PROTHÉSISTE ONGULAIRE

Prothésiste ongulaire et dermographe (maquillage permanent) située au 4 Kerrech à Neulliac



**Numéro de SIREN : 921319331
Marion Picard
06 82 47 85 12**





« Nous nous engageons à vous fournir des repas de qualité et une veulle sur vos proches. »



Portage de repas

POUR TOUTE DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS OU MISE EN PLACE DE PRESTATION, CONTACTEZ-NOUS

CCAS de Cléguerec
8ue Monseigneur Jan
56 480 CLEGUEREC
02 97 38 11 64
secretariat@ccas-cleguerec.fr



PORTAGE DE REPAS



Pour qui?

Les personnes âgées de plus de 60 ans ou en situation de handicap ou momentanément empêchées.

habitant les communes de Cléguerec, Neulliac, Malguénac, Saint Aignan, Sainte Brigitte, Silfiac, Séglien, Kergrist et Guern

Tarifs

- Prix du repas 8,20€
- Frais de livraison
 - 3,60€ pour les habitants de Cléguerec
 - 4€ pour les habitants des autres communes

Les frais de livraison donnent droit à un crédit d'impôt de 50%



Comment ça marche?

Un service à la demande:
Vous commandez vos repas pour tous les jours de la semaine ou pour quelques jours seulement

Des menus variés et adaptés
Les menus sont élaborés par une diététicienne qui assure l'équilibre des plats.
Votre menu est adapté à votre régime si besoin

Repas livré, il ne reste plus qu'à réchauffer

LA RECETTE DE SÉBASTIEN



Sébastien Jégourel

Bon appétit !

Seb

RISOTTO AUX LÉGUMES POUR 8 PERSONNES

Ingrédients :

Carottes : 200 g - Courgettes : 250 g - Poivrons jaunes et rouges : 200 g - Oignons : 100 g - Riz risotto : 100 g - Beurre : 100 g - Vin blanc : 20 cL - Bouillon de légumes : 1 L - Parmesan en poudre : 2 cuillères à soupe.

Préparation :

Préparer tous les légumes (laver, éplucher). Tailler tous les légumes en brunoise. Faire revenir les oignons. Ajouter les carottes. Ajouter les poivrons. Cuire à feu doux. Une fois cuit, ajouter les courgettes et cuire pendant 3 minutes.

Faire revenir le riz dans le beurre. Une fois tout le riz imbibé de beurre, déglacer avec le vin blanc. Mouiller avec le jus de légumes. Ajouter le parmesan en poudre. Mélanger le tout. Réserver au chaud.

GÎTE LE PETIT PEN POULO



Cette charmante location de vacances est située au calme et au fond d'une impasse. Indépendante, elle a été parfaitement aménagée pour vous offrir le maximum de confort dans ses 32 m² ! Elle vous propose :

- Au rez-de-chaussée : une pièce de vie avec cuisine, séjour et salon (1 lit convertible en 160cm x 190 cm) et une salle d'eau avec wc.
- À l'étage et en mezzanine : 1 coin nuit avec 1 lit en 160 cm x 190 cm, occultation par un store électrique.
- À l'extérieur, vous profiterez d'une terrasse privée sans vis-à-vis et d'un jardin privatif.

Les lits en 160 sont modulables en lits en 80 cm x 190 cm. Le gîte est situé sur le domaine de la propriétaire avec en commun : un grand hangar qui est utilisé comme parking. La dépendance visible sur les photos (derrière le gîte) n'est pas occupée.

Réservations sur le site www.gites-de-france.com en recherchant « Le petit Pen Poulo » à Neulliac.

Elisabeth Robton





LE CLOS LULY



Jean-Jacques VALY et son épouse ouvrent une maison d'hôtes et des gîtes à NEULLIAC le 1^{er} juin 2023 : LE CLOS LULY, nom composé des deux dernières syllabes de leurs patronymes Le Lu et Valy. Cette idée germe en eux depuis plusieurs années car la ferme de Jean-Jacques se retrouvait sans successeur familial.



Le couple voyage beaucoup mais reste profondément attaché aux racines, au terroir. Le projet a pris forme avant le départ en retraite de Jean-Jacques qui était soucieux de valoriser son patrimoine et de s'occuper l'été en Centre-Bretagne, devenu destination de prédilection des touristes « nouvelle vague ». En outre, nous aimons la convivialité, les rencontres, le partage et nos différentes expériences de voyage nous ont affermis dans ce choix de Maison d'hôtes de charme où l'on se sent bien et où il est bon de se ressourcer.



Dès lors, l'étape de mise en œuvre est arrivée et les compétences de Jean-Jacques en bricolage, en ferronnerie, en scierie alliées à son expérience de la terre se marièrent aisément avec celles d'Elisabeth en décoration, assemblage et harmonie des matériaux et des matières.



Nous avons été « happés » par cette aventure et cela a encore renforcé notre complicité : « on était un peu tout seuls à « s'emballer » car on ne savait pas l'issue concrète » ! Jean-Jacques a passé un diplôme d'hygiène et restauration dès 2021 et cherche d'ailleurs une Licence IV car il a l'autorisation d'exploiter.



La cohérence et le fil directeur du CLOS LULY : nos voyages depuis 16 ans, nos aventures desquelles nous rapportons des objets insolites, des pièces chinées chez des antiquaires ou dans des « bric à brac ». Depuis des années, ces pièces s'accumulent chez nous : d'Asie, d'Amérique du Sud, d'Afrique, d'Océanie et le puzzle a fini par s'assembler fin avril 2023 pour offrir à nos clients des ambiances particulières et exotiques tout en fleurant bon le terroir à travers la cuisine et les produits confectionnés par le couple : cidre, jus de pommes, confitures, paniers en osier...



Leur fierté : avoir collaboré avec des artisans locaux : Neulliac, Guerlédan, Kergrist, Pontivy... C'était dit Jean-Jacques la « condition sine qua non » d'un projet qui se veut local et s'inscrit dans une éthique éco-responsable et de proximité.



De leurs voyages aussi : un amour des alpagas est né, c'est naturellement que Phonsine et Toinette sont arrivées en février 2023 et font leur bonheur et celui des curieux qui viennent goûter aux joies de « la Bibliothèque au champ ».



Elisabeth a passé son diplôme de guide-conférencière en 2018 et peut aussi proposer à ses clients des itinéraires insolites en art et patrimoine ou en découverte des saveurs bretonnes, en architecture ou en circuits insolites. Spécialiste de l'Amérique du Sud, elle peut accueillir des clients hispanophones mais elle parle couramment l'anglais aussi.



Les Neulliacois peuvent nous contacter pour devenir partenaires avec leurs savoir-faire locaux : art, nourriture, produits d'hygiène, etcetera : nous désirons promouvoir cette ouverture locale.



Structure : 1 gîte de 4 à 5 personnes et un gîte de 6 à 9 personnes, loués à la semaine / 1 maison d'hôtes avec 5 chambres pouvant accueillir 12 personnes à la nuitée avec petit-déjeuner inclus.

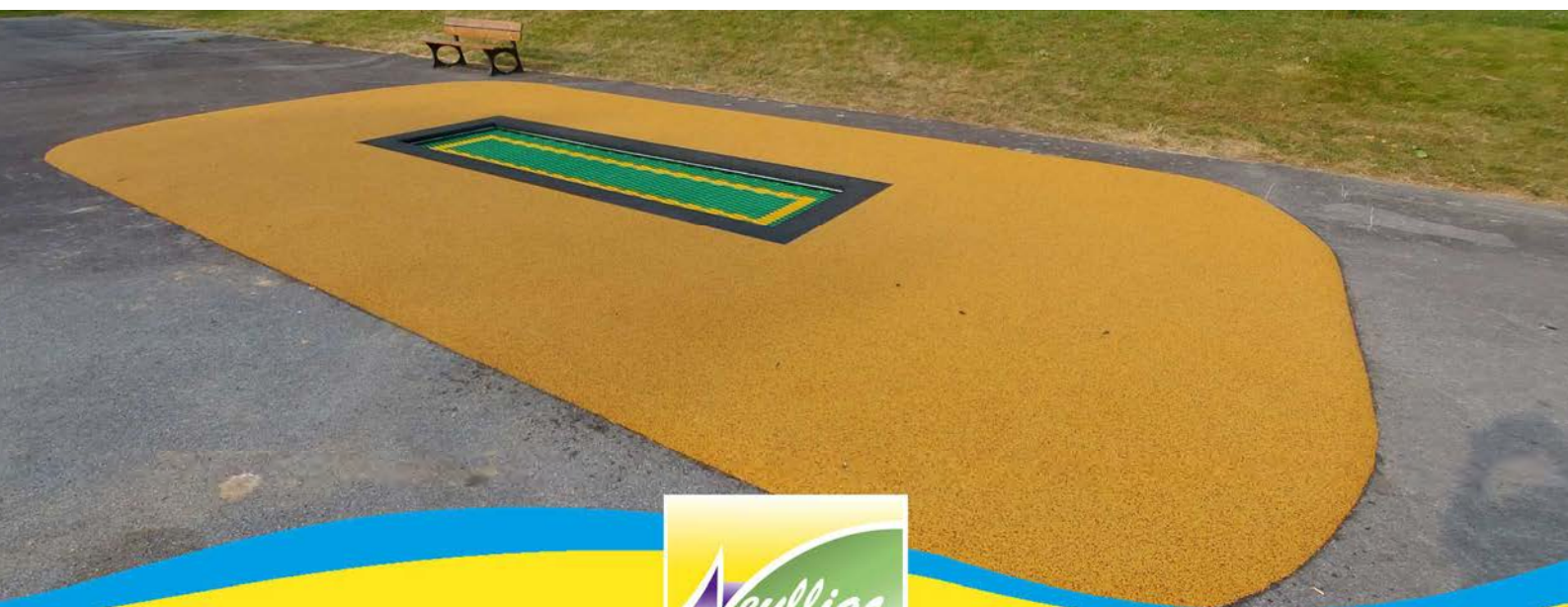
Piscine de 10 mètres x 4 mètres accessible à tous
Espace bien-être Hammam, Sauna, douche-sensations gratuit pour chambres d'hôtes, en option pour gîtes.

Site : leclosluly.fr - Contact : 0658653219 - leclosluly@gmail.com

PLATEAU SPORTIF



Le plateau sportif poursuit sa transformation. Le conseil municipal a décidé d'ajouter un agrès de fitness et un trampoline au sol. N'hésitez pas à venir tester tous les équipements près de l'école publique.



Directeur de la publication : **Jean-Pierre LE PONNER**

Responsables de la rédaction : **Loïc PLANCHON, Christian MOTREFF, Corinne RICHARD, William COLLIN, Marie-Louise MADORÉ**

Conception et réalisation : **Loïc PLANCHON**

Impression : **Copyplan (Pontivy) - Tirage : 700 exemplaires**